



CAP INSTALLATEUR EN FROID ET CONDITIONNEMENT D'AIR – 1 AN

INFORMATIONS

Code RNCP : 38560

PUBLIC CONCERNÉ

Formation initiale et professionnelle :

Tout public, salariés, demandeurs d'emploi.

Par la voie de l'apprentissage :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Ou bien à la sortie d'un bac général ou technologique.

Sans condition d'âge pour les personnes :

Reconnues travailleur handicapé.

Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme.

Inscrites en tant que sportifs de haut niveau.

Par la voie de la formation continue :

En contrat de professionnalisation

Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.

Bénéficiaires de minima sociaux.

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi.

MODALITÉS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou contrat de professionnalisation :

Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs : Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

CONDITIONS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Avoir réalisé le positionnement.

Avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec un conseiller du CFA. Les délais d'accès peuvent varier.

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un diplôme ou d'une certification professionnelle attestant d'au moins un niveau 3 de qualification.

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.

SITES DE FORMATION

PRÉSENTATION SUCCINCTE DU MÉTIER

- Le titulaire du CAP Installateur en froid et conditionnement d'air est un frigoriste-climaticien qualifié, spécialisé, capable de lire, comprendre des pièces techniques
- liées aux équipements d'une installation dimensionnée, d'appliquer à partir de consignes, les exigences réglementaires et environnementales, préparer,
- installer, raccorder les équipements et effectuer l'assemblage de tous les
- organes de systèmes frigorifiques et climatiques, en autonomie sur des
- installations de puissance frigorifique, appliquer les procédures d'autocontrôle,
- réaliser les réglages de base, les tests nécessaires et la mise en service d'une
- installation monoétage en autonomie (sur des installations de puissance
- frigorifique <5kW) et en équipe sur les autres installations, contribuer à la
- réalisation du diagnostic et effectuer le dépannage avec assistance, réaliser
- l'entretien préventif, rendre compte.

MÉTIER(S) AUXQUEL(S) CONDUIT LA FORMATION

Installateur en froid et conditionnement d'air.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est de préparer l'obtention du CAP Installateur et conditionnement d'air.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Connaissances et acquisition de compétences professionnelles dans les domaines de :

Préparation d'une réalisation

- compléter, transmettre
- organiser des informations
- contrôler les éléments nécessaires à la réalisation
- préparer les conditions d'intervention sur site
- sécuriser l'intervention

Réalisation d'une installation

- communiquer avec les différents acteurs
- organiser le poste de travail
- identifier sur site les réseaux d'une alimentation
- implanter, manutentionner, fixer les supportages, les équipements et les fixations
- façonner, raccorder, assembler, isoler les circuits (frigorifique, hydraulique, aéraulique)
- réaliser des opérations simples de soudage de l'acier et raccorder le PER
- câbler, repérer, connecter les liaisons électriques et électroniques
- contrôler la mise en œuvre des équipements électriques et fluidiques installés
- trier, valoriser les déchets
- assurer l'étanchéité d'un circuit (frigorifique, hydraulique) avant la mise en service

Entretien – mise en service

- rendre compte
- tirer au vide le circuit frigorifique
- manipuler le fluide frigorigène et les huiles
- contrôler l'étanchéité d'un circuit frigorifique chargé en fluide
- intervenir sur un circuit hydraulique ou aéraulique
- mesurer, comparer des grandeurs
- paramétrer ou régler les valeurs de consigne reçues sur un organe de régulation et de sécurité

INFORMATIONS



Formation dispensée sur le campus de Rennes-Montgermont (35)

DURÉE DE LA FORMATION

Standard : 1 an

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

EFFECTIF

Ouverture de la formation à partir de 6 apprenants.

COÛT DE LA FORMATION

Par la voie de l'apprentissage :

Formation pédagogique gratuite. Seuls les frais annexes (restauration, hébergement) pourront être facturés.

Par la voie des contrats de professionnalisation et la formation continue :

Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou de partenaires. Nous contacter.

Vous souhaitez en savoir plus ?

www.batiment-cfa.bzh

Taux d'insertion
Journées Portes Ouvertes
Découverte des métiers
Conditions d'accessibilité

Toutes nos offres de formation sur

www.batiment-cfa.bzh

Pour faciliter votre recherche d'entreprise et découvrir nos métiers :



**Nouvelle
formation**

**1ere session
en 2024**

Mis à jour le 31/03/2025

– raccorder les équipements de charge, de mesure et de contrôle – remplacer des composants de l'installation

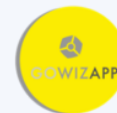
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Rythme alterné
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret d'apprentissage
(suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation
(planning, résultats, absences)

OUTILS & MOYENS TECHNIQUES

Les apprenants auront accès à :



Des ateliers équipés
de postes de travail



Des salles de cours
connectées



Une plateforme LMS
avec des cours en ligne

MOYENS HUMAINS

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis en entrée de formation.

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme d'épreuves ponctuelles. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.

En cas d'échec à l'examen, le redoublement est possible. Les modalités seront définies selon chaque cas.

ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES OU HABILITATIONS :

Consultez la page dédiée de France Compétences :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38560/>

SUITES DES PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

Formations :

Bac pro Installateur en chauffage climatisation et énergies renouvelables (ICER).

Bac pro maintenance et efficacité énergétique (MEE).

BP Installateur, dépanneur en froid et conditionnement d'air.

BP Monteur en installations du génie climatique et sanitaire.

Débouchés : Emplois visés Installateur d'équipements en froid, conditionnement d'air et pompe à chaleur.

Secteurs et emplois : consultez la page dédiée de France Compétences :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38560/>

TOUTES LES FORMATIONS

Bâtiment CFA Bretagne – SIREN : 777 509 274 – Numéro de déclaration d'activité : 53350904835 – Code APE : 8532Z.